

# Bulletin d'information

n°02 - juillet 2025

## Édito

Cher(e)s abonné(e)s,

Le 10 juin dernier, l'assemblée générale des actionnaires a validé le rapport de gestion 2024 (disponible sous [www.dransgrid.ch](http://www.dransgrid.ch)). Pour DransGrid, 2024 était une année fondatrice. Les réseaux communaux d'Orsières, Liddes et Bourg-St-Pierre ont été réunis et cette transformation s'est accompagnée d'évolutions majeures : création d'un tarif unique, gestion commune des clients finaux, mutualisation des flux et organisation partagée de l'exploitation. DransGrid devient un outil régional moderne, capable de faire face aux défis posés par la transition énergétique.

L'année 2025 marque le début d'une nouvelle phase. Notre priorité est de bâtir un réseau fiable et adapté aux nouvelles exigences fédérales (Mantelerlass<sup>1</sup>), tout en maintenant des tarifs maîtrisés. Dans ce bulletin, vous trouverez des informations sur les compteurs intelligents, les nouveautés 2026 mises en place par la Confédération et un bref retour sur les événements d'avril.

Bonne lecture !

**Pascal Tornay**

*Président du Conseil  
d'administration*

## **Késako ?**

*Le Mantelerlass (ou acte modificateur unique) est un paquet législatif adopté par le Parlement suisse visant à accélérer la transition énergétique. Il regroupe plusieurs révisions de lois, notamment la loi sur l'énergie (LEne) et la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI). Cet ensemble de révisions mène à une transition énergétique bienvenue mais il est aussi contraignant pour les entreprises de distribution et modifie durablement leurs activités. L'entrée en vigueur est prévue en deux phases : une première étape au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et une seconde au 1<sup>er</sup> janvier 2026.*

*Vous souhaitez en savoir plus ? Découvrez tous les détails sur [www.dransgrid.ch/mantelerlass](http://www.dransgrid.ch/mantelerlass)*

## **Intempéries d'avril : intervention rapide des équipes**

Le 17 avril 2025, une chute de neige abondante a causé des dégâts importants au réseau électrique dans plusieurs régions de Suisse. Le réseau DransGrid n'a pas été épargné : des dommages sur le réseau basse tension ont provoqué une coupure prolongée sur plusieurs zones de la commune de Liddes. Suite à l'intervention rapide des équipes de DransEnergie, l'alimentation a pu être rétablie en fin de journée grâce à des installations provisoires. Afin de réduire la vulnérabilité du réseau, DransGrid renforce son programme de mise en souterrain des dernières lignes aériennes.



## **Changement de compteur : Comment ça marche ?**

Les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) sont tenus d'équiper leurs abonnés en compteurs intelligents à l'horizon 2027. Comme les autres GRD, DransGrid a commencé le déploiement de ces compteurs.

Ces appareils font partie d'un Système de Mesure Intelligent, qui permet de transmettre automatiquement les données de consommation, de suivre en temps réel les usages, de détecter plus rapidement les pannes et de renforcer l'efficacité du réseau. Ce projet est mené en collaboration avec ALTIS - qui assure l'achat des compteurs et la gestion des plateformes de données - et DransEnergie pour la pose des compteurs.

### **Ce qu'il faut savoir :**

- 1.** Si votre compteur est accessible sans votre présence, l'échange sera effectué automatiquement ;
- 2.** Si votre compteur n'est pas accessible, un collaborateur de DransEnergie se rendra directement à votre domicile ;
- 3.** L'intervention entraînera une brève coupure de courant, d'une durée de quelques minutes ;
- 4.** Aucun frais spécifique ne vous sera facturé pour cette prestation qui est à la charge de DransGrid.

*Souhaitez-vous recevoir un SMS en cas de coupure électrique ou d'intervention sur le réseau ?  
C'est pratique et gratuit. Inscrivez-vous dès maintenant sur [www.dransgrid.ch](http://www.dransgrid.ch)*



## Rétribution du photovoltaïque : un tarif de reprise minimal dès 2026

À partir de 2026, la Confédération harmonise les règles de rétribution de l'électricité solaire injectée dans le réseau. La reprise ne sera plus basée sur le prix d'approvisionnement du gestionnaire, mais sur le prix du marché de l'électricité, publié chaque trimestre par l'Office fédéral de l'énergie.

Pour protéger les petits producteurs, un prix plancher de 6 ct/kWh est introduit. Ce tarif minimum s'appliquera uniquement lorsque le prix du marché sera inférieur à six centimes.



## Vos factures deviennent plus simples

Pour simplifier votre quotidien, DransGrid vous propose plusieurs solutions de facturation simples et gratuites :



Envoi postal



Facture e-mail



Débit direct LSV

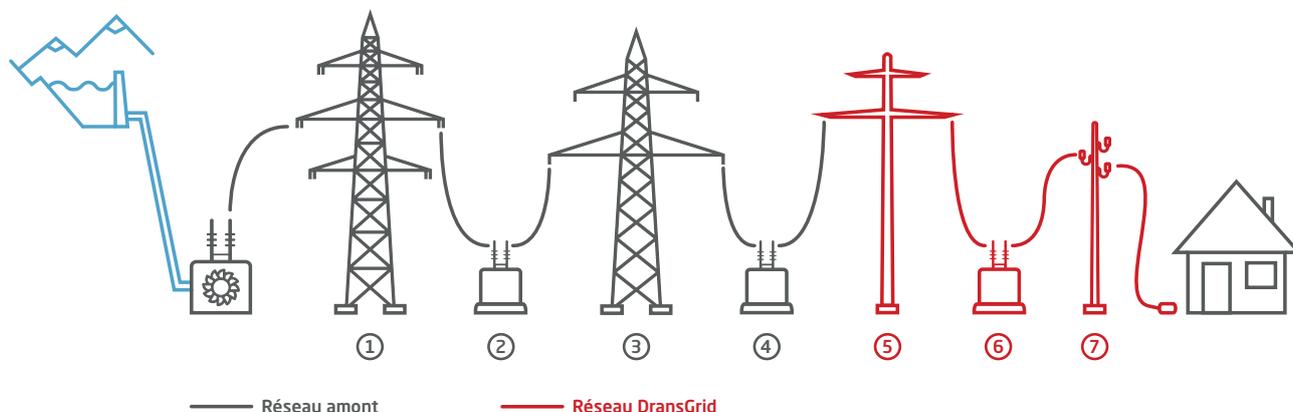


eBill (via e-banking)

Pour activer un de ces services, il suffit de nous écrire à l'adresse suivante: [info@dransgrid.ch](mailto:info@dransgrid.ch), en indiquant la méthode choisie, votre numéro de client, votre numéro d'abonnement et votre numéro de téléphone.

## On décrypte

La distribution électrique se compose de différents niveaux de tension, qui s'enchaînent de la très haute à la basse tension pour amener l'électricité jusqu'au client final.



Relié au réseau national (n° 1 sur le schéma) via la ligne haute tension exploitée par les Forces Motrices d'Orsières (n° 3 sur le schéma), DransGrid gère la distribution aux clients finaux via son réseau de moyenne et basse tension.

## Quelques chiffres clés sur notre réseau électrique



**4700**

compteurs installés  
chez nos clients



**114 km**

de lignes moyenne  
tension souterraines



**1,9 km**

de lignes moyenne  
tension aériennes



**345 km**

de lignes basse  
tension souterraines



**7 km**

de lignes basse  
tension aériennes



**88**

stations de transformation  
réparties sur le territoire



**365**

armoires basse tension pour la  
distribution fine de l'électricité



Route de l'Usine 9, 1937 Orsières / [info@dransgrid.ch](mailto:info@dransgrid.ch) / 027 782 63 28